RAPPORT ANNUEL

2016

FONDATION AVRIL

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

SOMMAIRE

page

1. Préambule 5
- a. Mot du Président
- b. Mot du Directeur

2. Missions de la Fondation 9

3. Gouvernance de la Fondation 13
- a. Conseil d'Administration
- b. Conseil Scientifique
- c. Equipe

4. Activités 2016 16
- a. Chiffres clés 2016
- b. Projets France
- c. Projets Afrique
- d. Etudes & Colloques

5. Comptes 2016 35
- a. Rapport du Commissaire aux Comptes
- b. Bilan 2016
- c. Compte de Résultats 2016
- d. Evénements postérieurs à la clôture

6. Glossaires 41

Mot du Président

En commençant mon propos, je ne peux m'empêcher de vous faire part de ma très grande peine liée à la disparition tellement soudaine de Xavier Beulin, Président d'Avril Gestion à l'origine de la nouvelle gouvernance du Groupe Avril que j'ai été amené à accompagner après mon passage de témoin à la tête de Sofiprotéol durant 30 ans. Ainsi, je souhaite une fois encore saluer son engagement sans limite pour la défense de l'agriculture française, européenne, et sa vision de l'agriculture mondiale. Cet homme d'exception nous manquera c'est sûr et je me permets, pour vous tous, d'adresser à sa famille tout notre soutien et notre profonde sympathie.

Le 20 décembre 2016 a été signée par Xavier Beulin en tant que Président du FIDOP et moi-même, la dernière donation des actions de préférence du FIDOP à la Fondation Avril conduisant ainsi la Fondation Avril à détenir pour le terme de cet exercice 2016 : 34,7 % du capital de la SCA Avril et 50,72 % des droits de vote de la SCA Avril.

Concernant l'activité propre de la Fondation au cours de l'exercice 2016 et ses perspectives, je me réjouis que nous ayons pu conduire les projets selon les axes stratégiques retenus. Ainsi sur le territoire national, un ensemble d'actions de soutien à l'entrepreneuriat a été mis en place dans le monde rural avec l'appui de partenaires éminents : ADIE, France Active et Initiative France. Cela illustre notre volonté de mobiliser les acteurs des territoires ruraux en y favorisant l'initiative entrepreneuriale, garante d'une activité agricole pérenne, et de ce fait, d'un dynamisme territorial durable. Evidemment, cette dynamique, pour être solidaire, implique d'y inclure les personnes en difficulté vivant sur les territoires ruraux. C'est la raison pour laquelle, avec les Banques Alimentaires par exemple, nous avons souhaité stimuler la création de services spécifiques innovants (aide alimentaire, mobilité, accompagnement vers la réinsertion…).

En dernier lieu arrive à son terme les études destinées à favoriser l'offre à nos concitoyens d'une « alimentation saine et durable pour tous ». Il nécessite de mobiliser les agriculteurs pour poursuivre la mise en place des circuits courts de transformation et de commercialisation afin de mieux organiser l'offre aux consommateurs de produits alimentaires de qualité. Au cours de l'exercice 2017, ce programme devrait se poursuivre avec la création d'un fonds d'investissement que la fondation serait susceptible d'accompagner.

Concernant le continent africain : l'amélioration de la résilience de l'agriculture familiale en Afrique passe par la mise en place de filières agricoles et agroalimentaires diversifiées permettant une meilleure efficacité et une meilleure productivité de la chaîne de valorisation agricole. Ce type de projet, actuellement promu dans la filière soja au Burkina Faso, permet de bien répondre à une meilleure autonomie de la production alimentaire en Afrique mais aussi de maintenir l'emploi à grande échelle sur ce continent. Cette démarche s'accompagne aussi d'un appui à la recherche dans le secteur de la sélection variétale et l'amélioration des systèmes de production agricole. C'est notamment le programme IAVAO mené par le CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement). Tous les moyens indispensables à la réussite de telles filières, que ce soit la mise en place de l'innovation, de l'organisation des structures, des moyens financiers et de l'industrialisation, sont illustrés par l'exemple de la filière soja au Burkina Faso. Ces programmes se verront sans doute répliqués dans d'autres zones géographiques de l'Afrique. Le démarrage du programme béninois s'inscrit ainsi dans une véritable stratégie de long terme.

En conclusion, nous retiendrons que :
- En France, la promotion de l'emploi dans les territoires ruraux et de l'alimentation par les circuits courts et,
- En Afrique, le développement de légumineuses et notamment de la filière soja par l'agriculture familiale organisée en filière tout améliorant la biodiversité,

Demeurent des priorités pour la Fondation.

Philippe Tillous-Borde
Président

Mot du Directeur

En 2016, les actions, en France, de la Fondation se sont poursuivies en faveur du développement solidaire des territoires ruraux par la promotion de l'entrepreneuriat et de l'alimentation pour tous.

L'objectif de la Fondation Avril de rééquilibrer son niveau d'engagement entre la France et l'Afrique a également été atteint. Cinq projets ont été retenus et financés au Bénin, au Burkina Faso et au Sénégal représentant 60% des financements accordées par la Fondation en 2016.

Au cours de cet exercice, la Fondation a participé au pilotage de 20 projets dont 16 nouveaux engagés en 2016.

Concernant le développement de l'entrepreneuriat, en France, la Fondation Avril a signé trois partenariats complémentaires avec l'ADIE, France Active et Initiative France pour accompagner et financer des entrepreneurs des territoires ruraux n'ayant pas accès aux crédits bancaires classiques ou présentant un déficit de fonds propres.

A titre d'exemple, le projet « Regain », fruit d'une réflexion menée en 2015 sur l'organisation des équipes de l'ADIE dans les territoires ruraux a été lancé en mars 2016 sur 6 départements – le Cantal, la Lozère, l'Aveyron, la Haute-Loire, le Cher et l'Indre; il permet un accompagnement individualisé de tous les entrepreneurs grâce à la gestion des dossiers d'attribution des micro-crédits par une plateforme téléphonique. Ce projet « Regain » sera étendu, en 2017, à 7 nouveaux départements dans le cadre d'un « Contrat à Impact Social » signé avec le Ministère de l'Economie Sociale et Solidaire.

Dans le cadre de sa mission de promotion d'une « Alimentation Saine et Durable » la Fondation Avril a financé une étude, réalisée par l'Ifop, sur les attentes des consommateurs et une émission pédagogique sur les « Protéines et légumineuses » retransmise sur Campagne TV et sur les réseaux sociaux.

En Afrique, la Fondation a soutenu des projets favorisant d'une part la résilience de l'agriculture familiale par le développement de filières locales - notamment la production et la transformation des protéines végétales – et l'émergence de services aux filières et d'autre part, la réduction de l'impact du changement climatique. Ainsi, lors de la Cop22 à Marrakech, la Fondation a renouvelé son engagement en faveur de l'initiative 4 pour 1000 en réalisant une émission « Sols et Climat - Adaptation de l'Agriculture en Afrique » retransmise également sur Campagne TV et les réseaux sociaux.

En matière de gouvernance, fin 2016, la Fondation a proposé au Conseil Scientifique, qui l'a accepté, de constituer 4 Pôles de Compétences.

Composés de scientifiques et d'experts, ces commissions thématiques - au nombre de 4 : Circuits-Courts, Alimentation & Nutrition, Filières Agricoles en Afrique, et Agricultures de Demain - permettront d'apporter un éclairage scientifique sur les actions en cours et à venir de la Fondation en France et en Afrique.

Ce rapport présente les nouveaux projets soutenus, en 2016, par la Fondation Avril, les résultats obtenus projet par projet, et leurs perspectives 2017, et enfin les états financiers de la Fondation pour l'exercice.

Philippe Leroux
Directeur

Missions de la Fondation Avril

La Fondation Avril est née d'une volonté : celle d'agir et de s'impliquer dans le domaine public, pour l'intérêt général et le développement durable, et plus spécifiquement au sein du monde rural.

C'est ainsi qu'a été créée la Fondation Avril, Fondation Reconnue d'Utilité Publique par décret du 11 décembre 2014, l'une des rares Fondations actionnaires en France.

Elle s'inscrit résolument dans la dynamisation sociale et économique du monde rural, en poursuivant des missions d'intérêt général.

Elle s'appuie sur l'expérience de ses fondateurs dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation, du développement des filières agroalimentaires, de l'innovation et de la coopération internationale.

Ses missions se concrétisent par des soutiens financiers et humains à des initiatives locales et, par la mise en place de projets innovants qui rassemblent et associent différents partenaires en France et dans le monde.

Toutes les actions de la Fondation Avril s'inscrivent dans un objectif global de contribution à la défense de l'environnement naturel.

Elle répond également au souhait des fondateurs du Groupe Avril d'en faire évoluer la gouvernance en stabilisant son capital sur le long terme.

Ce statut particulier lui permet de bénéficier à la fois des moyens humains, économiques et des compétences du Groupe, tout en préservant l'autonomie de sa conduite et de ses actions.

La Fondation Avril se trouve donc ainsi actionnaire commanditaire de référence de la SCA Avril. Elle a maintenant une responsabilité spécifique en Assemblée Générale Ordinaire sur les thèmes suivants: approbation des comptes, distribution des dividendes, approbation des représentants au conseil de surveillance du Groupe Avril.

Cet aboutissement du nouveau projet de gouvernance permet en toute sérénité, d'une part, de stabiliser le capital du groupe Avril sur le long terme, et d'autre part, de conduire en toute indépendance les projets d'intérêt général décidés par le conseil d'administration de la Fondation Avril.

Missions de la Fondation Avril

Les missions de la Fondation Avril peuvent être synthétisées en un objectif :
Favoriser le développement des territoires ruraux en France et en Afrique.

« Ensemble, développons les Ruralités »

Cet objectif se décline en **2 grands principes d'action** :

1. Entreprendre en milieu rural et améliorer la résilience de l'agriculture familiale
2. Promouvoir une alimentation saine et durable pour tous

FRANCE

☞ REDYNAMISER LE MONDE RURAL PAR L'ENTREPRENEURIAT

- Soutenir et faciliter l'entrepreneuriat et la création d'emplois générateurs de solidarités en milieu rural.

☞ PROMOUVOIR DES ALIMENTATIONS SAINES ET DURABLES

- En sensibilisant aux bienfaits d'une alimentation saine et équilibrée par la promotion de comportements et de pratiques alimentaires adaptées, notamment auprès des jeunes et des populations sensibles.
- En facilitant l'accès des plus démunis à une offre alimentaire diversifiée.
- Tisser de nouveaux liens « villes-campagnes » au travers de l'alimentation et des circuits courts.

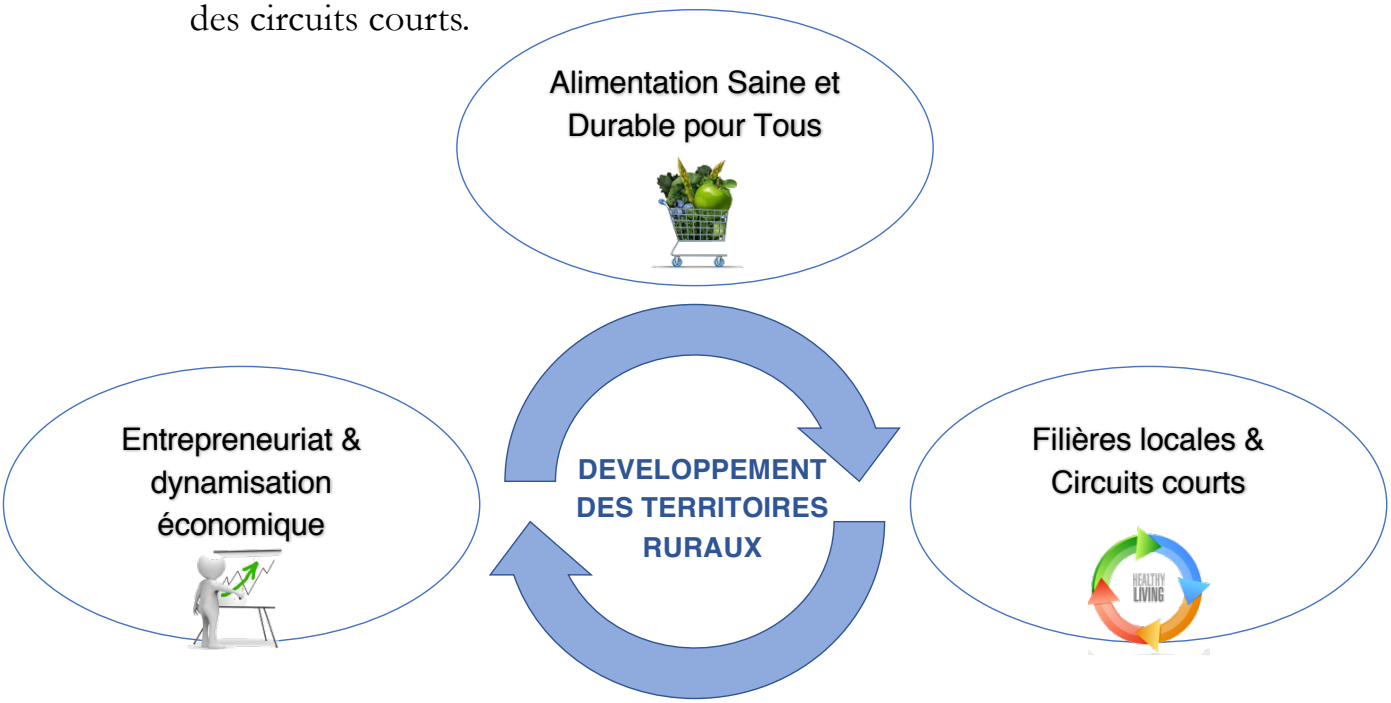

Missions de la Fondation Avril

AFRIQUE

☞ AMELIORER LA RESILIENCE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

- Accompagner la structuration de l'agriculture familiale dans une perspective « entrepreneuriale » en développant des filières répondant aux besoins de consommation locale et de la sous-région.
- En agissant durablement sur les écosystèmes par le développement de la biodiversité pour lutter contre les impacts du changement climatique.

☞ PROMOUVOIR DES ALIMENTATIONS SAINES ET DURABLES

- En facilitant l'accès des populations à une alimentation plus équilibrée et riche en protéines issues de légumineuses dans des pays où la lutte contre la malnutrition et les carences alimentaires constituent une priorité.

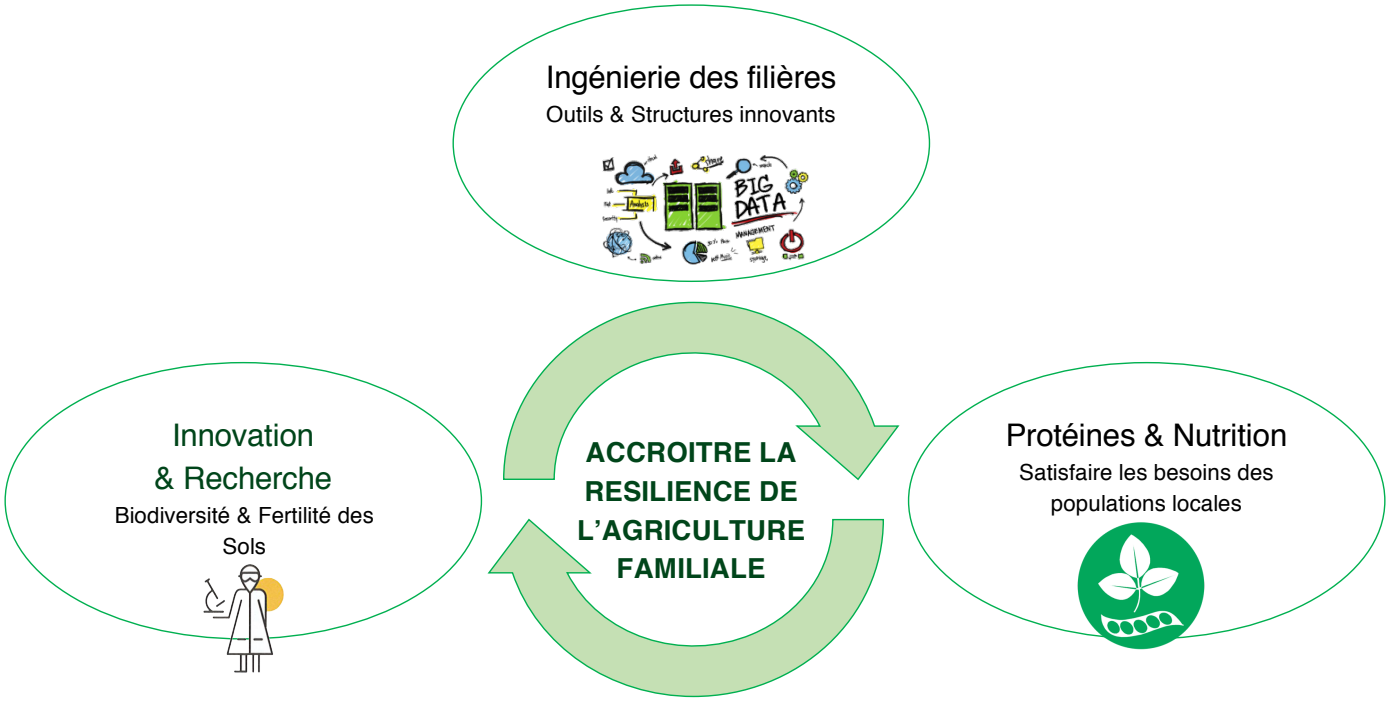

La Gouvernance de la Fondation Avril

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Fondation Avril est administrée par un Conseil composé de 9 membres répartis en 3 collèges :

Collège des Fondateurs

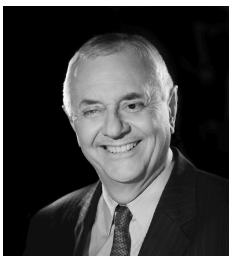

Philippe Tillous Borde
Président
FIDOP

Gérard Tubéry
Secrétaire Général
FOP

Benjamin Lammert

FIDOP

Collège des Ayants Droit

Christophe Caroll

Ministère de l'Intérieur

Anne-Marie Descôtes

Ministère des Affaires Etrangères

Catherine Geslain Laneelle

Ministère de l'Agriculture

Collège des Personnes Qualifiées

Jean-Michel Sévérino
Trésorier
I&P

François Lemarchand

Fondation Nature & Découvertes

Hafez Ghanem

VP Banque Mondiale

La Gouvernance de la Fondation Avril

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique est en charge de conseiller la Fondation, et en particulier les membres du bureau et du Conseil d'administration, sur les orientations des actions de la Fondation. Ce Conseil Scientifique est présidé par Pierre Jacquemot et se compose de 11 membres au 31 décembre 2016.

Le Conseil Scientifique est lui-même organisé en trois pôles de compétences : Alimentation & Nutrition, Filières Agricoles en Afrique, et Agricultures de Demain qui se saisissent de thématiques ciblées afin de produire des publications ou des recommandations pour la Fondation.

Pierre Jacquemot

Christine Cherbut

Patrick Caron

Daniel Chéron

Michel Griffon

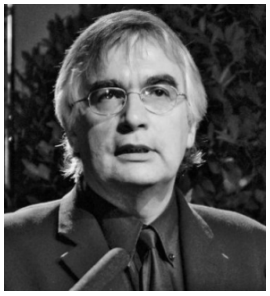

Hervé Guyomard

Michel Jacquier

Hervé Lejeune

André Pouzet

Jean-Louis Ruatti

Patrick Tounian

La Gouvernance de la Fondation Avril

L'EQUIPE DE LA FONDATION

Au 31 décembre 2016, l'équipe de la Fondation était composée de 6 personnes avec une organisation : France, Afrique, Nouvelles Technologie & Financement.

Catherine Bureau
Directrice Déléguée

Prune Passama
Chargée de mission
France

Olivia Donatien
Assistante de direction

Christophe Polaert
Chargé de mission
Afrique

Augustin de Vitry
Chargé de mission NTIC
& Financement

Philippe Leroux
Directeur

Activités 2016

a. Chiffres clés 2016

SUIVI DE PROJETS EN 2016

Au cours de l'exercice 2016, la Fondation Avril a participé au comité de pilotage de 20 projets dont 18 ont donné lieu à des financements décidés soit en 2015 (4), soit en 2016 (14).

Deux projets coordonnés par la Fondation n'ont pas nécessité de financement en 2016 : Colloque Numérique et Fonds de Garantie zone UEMOA.

Projets 2015

1. Fédération Française Des Banques Alimentaires
2. Solaal
3. Andes-Uniterres
4. Adie Regain

Nouveaux projets 2016

5. Adie CIS (Contrat à Impact Social)
6. Initiative Remarquable– Initiative France
7. France Active
8. Fondation AgroParisTech
9. Fonds De Garantie Zone Uemao
10. Filière Soja Au Burkina Faso
11. Maraîchage et Périmètre Irrigué au Sénégal
12. TechDev Sénégal
13. Sens Bénin
14. Optimisation Variétale En Afrique De L'Ouest
15. Étude Alimentation Saine et Durable
16. Étude Circuits-Courts
17. Protéines Végétales et Légumineuses
18. Adaptation de l'Agriculture en Afrique
19. Thèse Nouvelles Relations Villes-Campagnes
20. Colloque Numérique & Agriculture en Afrique

Activités 2016

a. Chiffres clés 2016

REPARTITION DES ENGAGEMENTS 2016

En 2016, le Conseil d'Administration a approuvé 14 financements pour un montant de 1.137.122 € ayant donné lieu à la signature de conventions ou à la réalisation de prestations. Les conventions portent sur des durées de 1 à 3 ans.

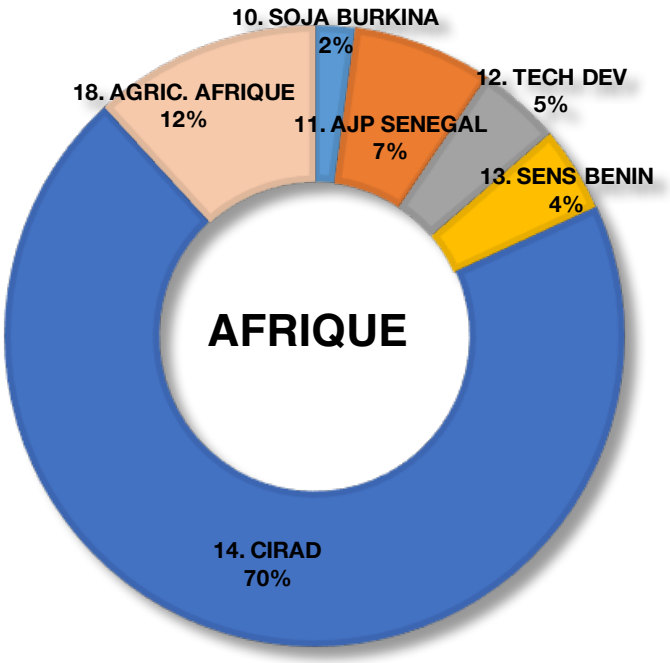

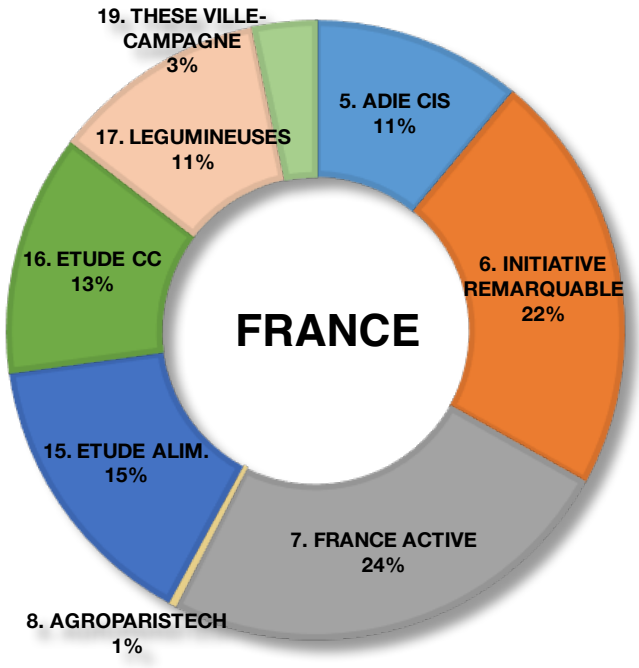

Le montant des financements accordées pour les actions en Afrique représente 60% du budget global ce qui correspond à l'objectif que la Fondation s'était fixée.

Activités 2016

b. Projets France

FEDERATION FRANCAISE DES BANQUES ALIMENTAIRES

La Fédération Française des Banques Alimentaires fédère un réseau de plus de 80 Banques Alimentaires locales qui collectent gratuitement des denrées alimentaires et les redistribuent localement aux personnes en situation de précarité.

En 2016, grâce a leurs 5755 bénévoles, les Banques Alimentaires ont collecté plus de 170 000 tonnes de denrées et ont approvisionné plus de 5300 associations et CCAS partenaires.

Betty Borghi, diététicienne salariée de la BA de l'Ain, anime des ateliers de cuisine itinérants.

« Notre département est très rural. Dans certains territoires, les personnes en situation de précarité sont éloignées de tous, ce qui conduit parfois à l'aggravation de l'isolement et des difficultés. Le camion cuisine me permet d'aller vers ces personnes. »

LE PARTENARIAT EN 2016

En cohérence avec son objectif de promotion d'une alimentation saine et durable pour tous, la Fondation Avril soutient les Banques Alimentaires pour développer des initiatives en faveur des personnes en situation de précarité dans le monde rural. Elle s'est engagée auprès de la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA) en juin 2015 pour trois ans pour un montant total de 153 000€.

Développer les actions en faveur du monde rural

Suite à des études menées sur la précarité dans le milieu rural en 2015 et 2016, la Fédération des Banques Alimentaires a conçu « le Guide pour une aide alimentaire en milieu rural » pour informer le réseau des Banques Alimentaires locales sur la possibilité de faire remonter du terrain des projets innovants adaptés aux contraintes de ces territoires fortement liées à l'habitat dispersé.

la Fondation Avril a participé à la réunion nationale des Présidents des Banques Alimentaires en octobre 2016 pour sensibiliser le réseau des Banques à la remontée de projets.

Soutenir les initiatives rurales innovantes

En 2016, l'atelier de cuisine itinérant de la Banque Alimentaire de l'Ain a pu développer son activité grâce au soutien de la Fondation et diversifier ses modes d'intervention dans les territoires de St Trivier de Courtes, Nantua et Ambérieu en Bugey. La diététicienne a ainsi animé 53 ateliers cuisine dans le camion aménagé auprès de 270 personnes, 6 ateliers d'information sur l'équilibre alimentaire et la santé auprès de 33 personnes et 26 ateliers de démonstration pour faciliter la consommation de fruits et légumes frais.

LES PERSPECTIVES 2017

En 2017, la Fondation Avril envisage de soutenir des jardins partagés et chantiers d'insertion à la Réunion ainsi qu'une plateforme de mutualisation des services des différentes associations d'aide alimentaire dans le Gers.

En s'appuyant sur la diffusion du guide, la Fondation Avril souhaite inciter les Banques alimentaires à amplifier et structurer leurs actions en faveur du monde rural et notamment en faveur des familles d'agriculteurs vivant dans des fermes éloignées des villages.

b. Projets France

Activités 2016

SOLAAL

Solaal est une association créée en 2013 qui facilite l'organisation des dons des acteurs des filières agroalimentaires et agricoles en faveur des associations d'aide alimentaire nationales habilitées tout en réduisant le gaspillage alimentaire.

En 2016, Solaal a permis de collecter près de 5000 tonnes de produits agricoles grâce aux 128 nouveaux donateurs qui lui ont fait confiance. Parmi les produits collectés, 99% étaient des fruits et légumes frais.

Anne Castel, responsable d'Horizons Solidaires.

« Nous intervenons chez les producteurs ayant des légumes invendus et qui ont envie de réaliser une opération de glanage. Le partenariat avec le relais Solaal est important car il permet de faire le lien avec les producteurs et facilite les premiers contacts. Nous sommes tout d'abord intervenus sur le pays de Saint-Malo. Aujourd'hui, nous mettons en place des actions collectives sur le pays de Rennes ».

LE PARTENARIAT EN 2016

En cohérence avec sa mission de revitalisation des territoires ruraux par la promotion d'une alimentation saine et durable pour tous, la Fondation Avril accompagne l'association Solaal pour faciliter les dons de produits agricoles des exploitants aux réseaux d'aide alimentaire. La Fondation Avril a signé un partenariat triennal en novembre 2015 et alloue une subvention de 50 000€ par an pour renforcer Solaal.

Professionnaliser et animer les 14 relais locaux

En 2016, Solaal a continué de déployer son action sur les territoires, avec notamment l'ouverture des relais Alsace et Pays de la Loire. Solaal a aussi organisé des formations-actions au sein des relais Picardie et Bretagne pour s'approprier les outils et les méthodes mis en place par l'association, échanger sur les bonnes pratiques et sensibiliser les acteurs du territoire à la valorisation du don.

Expérimenter des nouvelles formes de lutte solidaire contre le gaspillage alimentaire

Solaal met à disposition des acteurs les outils nécessaires pour organiser des opérations de glanage. Au total 50 actions collectives de glanage et agri-collecte ont été menées sur le territoire en 2016, notamment en Pays de Loire et Bretagne

La Fondation Avril a également mis à la disposition de l'association une personne bénévole pour conduire une réflexion sur la structuration de l'association et son changement d'échelle.

LES PERSPECTIVES 2017

Structurer l'action de Solaal

Solaal s'attachera à accroître sa notoriété ainsi que l'implication des acteurs locaux, dont les collectivités, dans deux régions test : la nouvelle région Hauts-de-France et la région Normandie qui renforcera sa mobilisation. Ce meilleur maillage permettra de diversifier les ressources de l'association

Un nouvel outil : le guide du don

Le guide du don agricole, en partenariat avec l'Association des Maires Ruraux de France, sera finalisé et édité en 2017.

b. Projets France

Activités 2016

ANDES - UNITERRES

Uniterres est un programme de l'association Andes permettant à des agriculteurs fragilisés de fournir en produits frais les épiceries sociales du réseau durant une période de transition. Ce programme permet à la fois de fournir les moyens et le temps aux producteurs pour pérenniser leur exploitation et d'apporter des produits de qualité aux bénéficiaires des épiceries sociales.

En 2016, Uniterres était déployé sur 4 grandes régions : Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine et Occitanie.

Véronique Blanchot, responsable du programme Uniterres et son équipe.

« L'objectif, c'est réunir des agriculteurs en difficulté avec des épiceries solidaires qui manquent de produits frais et on peut faire de ces deux faiblesses un projet extraordinaire qui est le projet Uniterres. »

LE PARTENARIAT EN 2016

En cohérence avec son objectif de revitalisation des territoires ruraux par la promotion d'une alimentation saine et durable pour tous, la Fondation a souhaité appuyer le programme Uniterres à partir de novembre 2015 pour trois ans et pour un montant total de 150 000€.

Soutenir l'accompagnement individuel des producteurs

En 2016, le programme Uniterres s'est développé sur 5 nouveaux départements et a intégré 31 nouveaux agriculteurs dans son parcours de formation. L'ensemble des 193 producteurs d'Uniterres ont bénéficié de 8h à 40h de suivi individuel et approvisionné 83 épiceries sociales.

23 producteurs baptisés « producteurs solidaires » ont choisi de continuer à soutenir le programme Uniterres après leur sortie en vendant leur production au réseau lorsque l'association ne pouvait faire face à la demande. Enfin, 8 producteurs sont sortis définitivement du programme.

Réaliser un bilan pour calculer l'impact d'Uniterres

En 2016, les équipes d'Uniterres ont créé une typologie des producteurs pour mieux formaliser leur projet personnel à leur entrée dans le programme et pendant toute sa durée. Le suivi des trajectoires individuelles est une première étape vers une future étude d'impact.

En région Nouvelle Aquitaine a été expérimenté le programme Uniterres Equitable, qui permet de vendre des produits agricoles issus des producteurs d'Uniterres à des restaurateurs privés ou publics recherchant une démarche d'agriculture locale responsable (fraîcheur, qualité, circuits court, prix équitable). En 2016, après une année d'exercice, ce nouveau service a dégagé 27 000€ de ressources pour l'association et s'étend sur le territoire..

LES PERSPECTIVES 2017

Le déploiement de l'activité se poursuivra sur les mêmes régions : 208 producteurs devraient être suivis et 23 producteurs devraient devenir « producteurs solidaires ».

Une réflexion sur l'optimisation du programme devra être menée par les équipes avec l'appui de bénévoles pour, notamment, augmenter la part d'auto-financement via Uniterres Equitable.

Activités 2016

b. Projets France

ADIE - REGAIN

L'ADIE aide les personnes qui n'ont pas accès au crédit bancaire à créer leur entreprise et, ainsi, leur propre emploi grâce au microcrédit.
En 2016, l'ADIE a développé son activité en accordant 4,9% de microcrédits professionnels et 18% de microcrédits Mobilité supplémentaires par rapport à 2015.
Elle confirme son objectif ambitieux de financer 22 000 personnes en 2017.
L'ADIE a mené une étude d'impact montrant que 1€ investi auprès de l'ADIE représente 2,3€ de gains pour la société au bout de deux ans.

Bruno Clerc vit à Vibal, à 50 kilomètres de Millau. Il a emprunté 2000€ à l'ADIE en 2016 pour acheter du matériel et faire de la publicité pour sa petite entreprise de réparation.

« Avant, je faisais ça gratuitement. Réparer des objets est ma passion depuis l'enfance. Aujourd'hui, je suis inscrit à la chambre des métiers comme réparateur et j'ai le statut d'autoentrepreneur. »

LE PARTENARIAT EN 2016

Après une étude de faisabilité menée en 2015, la Fondation Avril et l'ADIE ont lancé le programme rural « Regain » pour octroyer 600 microcrédits en trois ans en adaptant les méthodes de travail aux contraintes du monde rural : instruction à distance des dossiers de financement et accompagnement renforcé sur le lieu d'activité. Le projet Regain se déploie sur une zone nord (Indre, Cher et nord de l'Allier) et une zone sud (Sud du Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire, Lozère et Aveyron).

La Fondation Avril cofinance Regain à hauteur de 100 000€ par an pendant trois ans sur un budget global de plus d'un million d'euros.

Accorder des microcrédits aux personnes isolées.

En 2016, 162 microcrédits ont été accordés pour 109 emplois créés et 53 emplois maintenus (microcrédit « Mobilité » pour l'achat d'un véhicule). Malgré un crédit accordé à distance, le risque d'impayés est maîtrisé avec des taux de remboursement supérieurs à 96 %.

Un accompagnement au plus proche du territoire

En 2016, 216 clients ont bénéficié d'au moins un service d'accompagnement de l'ADIE. La Fondation Avril a mobilisé le réseau des « Amis de la Fondation » pour mieux faire connaître et accompagner l'ADIE localement (Aveyron) et ainsi susciter davantage de créations d'entreprise sur les territoires ruraux.

LES PERSPECTIVES 2017

Atteindre les zones rurales isolées

L'ADIE doit accorder 200 microcrédits en 2017 tout en recrutant de nouveaux bénévoles, notamment dans les zones éloignées de ses antennes. L'offre de nouveaux services aux clients de l'association (création de CV, simulation d'entretiens, …) est également un objectif pour l'année à venir.

Extension du programme grâce au Contrat Impact Social

En 2017, le programme Regain va s'étendre sur trois nouvelles zones rurales (l'Allier et la Saône-et-Loire, les Alpes de Haute-Provence, et les Hautes-Alpes et l'Ariège) avec une implication forte de l'Etat qui s'engage à rembourser les investisseurs privés si le projet remplit les objectifs d'insertion définis à l'avance.

Activités 2016

b. Projets France

ADIE CIS - REGAIN

Photo des investisseurs lors de la signature du CIS à Bercy

Le 24 novembre 2016, Frédéric Lavenir, Président de l'ADIE, a signé le premier contrat à impact social à Bercy, en présence de Martine Pinville, Michel Sapin et du Président de la République François Hollande.

Dans le cadre de l'appel à projet lancé en mars 2016 sur les Contrats à Impact Social par le gouvernement, l'ADIE a proposé d'étendre le projet REGAIN (voir précédemment) lancé en 2016.

Le programme de l'ADIE sera lancé en 2017 dans l'Ariège, l'est de l'Allier, l'Ouest de la Saône-et-Loire, la Nièvre, les Hautes-Alpes et les Alpes de Haute-Provence. La réussite de ce programme se traduira par l'insertion économique d'au moins 320 personnes, soit par la création d'une entreprise pérenne, soit par l'accès à un emploi.

Si cet objectif est atteint, le gouvernement prendra à sa charge le financement du projet et remboursera de ce fait les investisseurs.

Les investisseurs du contrat à impact social de l'ADIE sont BNP Paribas, la Caisse des Dépôts, AG2R La Mondiale, Mobiliz Invest et la Fondation Avril.

INITIATIVE REMARQUABLE – INITIATIVE FRANCE

Parallèlement aux actions menées avec l'ADIE et France Active, la Fondation Avril a signé une convention de partenariat avec le réseau Initiative France en novembre 2016 pour renforcer l'entrepreneuriat en agriculture et dans ses filières, de l'agro-alimentaire à l'agro-distribution, grâce au prêt d'honneur « Initiative Remarquable ». Ce partenariat a pour objectif de soutenir 45 projets « remarquables » en un an pour un montant total de 1 000 000 euros. Ce montant emprunté auprès d'un fonds de retraite solidaire, par Initiative France, a été possible grâce à une subvention de la Fondation Avril, de 100 000€, couvrant les intérêts du prêt, le risque de non remboursement et les frais de dossiers.

Unique en France, « Initiative Remarquable » vise à soutenir, par des prêts d'honneur et un accompagnement spécifique, les entrepreneurs créant, reprenant ou développant une entreprise alliant réussite économique et engagement responsable fort (dynamique territoriale, engagement environnemental, volontarisme social et sociétal, innovation).

La Fondation Avril a mobilisé des experts bénévoles pour donner des avis sur les dossiers.

b. Projets France

Activités 2016

FRANCE ACTIVE – CAP'JEUNES RURAUX

France Active est une association qui soutient et finance les initiatives économiques créatrices d'emplois et génératrices de solidarité. Elle apporte un soutien technique et financier aux associations et aux entreprises solidaires, et favorise la création de petites entreprises à l'initiative des demandeurs d'emplois.

En 2016, le réseau France Active enregistre une hausse de son activité par rapport à l'année précédente et comptabilise 7 362 entreprises financées (+ 5%) ayant permis la création ou la sauvegarde de 35 698 emplois (+ 1,5%) en 2016.

LE PARTENARIAT EN 2016

Pour poursuivre son objectif de revitalisation des territoires ruraux par l'entrepreneuriat et le dynamisme économique des campagnes, la Fondation Avril soutient 40 projets Cap'Jeunes en milieu rural de France Active. Le programme Cap'Jeunes Ruraux offre un dispositif renforcé pour les entrepreneurs de moins de 26 ans grâce à une prime de 2000€ pour renforcer leur capital et un accompagnement personnalisé.

Les jeunes, une priorité pour des campagnes dynamiques

La prime au démarrage vient consolider les apports personnels du créateur, faisant ainsi levier sur les autres financements. Le prêt bancaire octroyé au créateur d'entreprise est systématiquement garanti par France Active dans le cadre de Cap'Jeunes et évite les cautions personnelles.

11 projets soutenus en 3 mois

Entre octobre et décembre 2016, 11 projets sur les 28 proposés par France Active ont été retenus par la Fondation Avril. Ces 11 projets ont permis la création de 13 emplois. Ces projets concernent les secteurs agricoles (3) et agroalimentaires (4), l'artisanat (3) et les services (1).

Des bénévoles bien engagés

Pour cela, la Fondation Avril a organisé 3 comités mensuels mobilisant 5 bénévoles pour choisir les projets Cap'Jeunes Ruraux soutenus au nom de la Fondation Avril. Les Amis de la Fondation Avril se sont également mobilisés localement sur le programme.

LES PERSPECTIVES 2017

Atteindre les 40 projets Cap'Jeunes Ruraux

La Fondation Avril continue de mobiliser ses bénévoles pour atteindre les 40 projets de création d'entreprises dans le monde rural. Une réflexion sur l'optimisation de l'engagement de la Fondation Avril auprès de France Active sera menée pour augmenter son impact sur les territoires ruraux.

b. Projets France

Activités 2016

FONDATION AGROPARISTECH

Créée en 2012, la Fondation AgroParisTech a notamment pour mission d'encourager les les étudiants à l'entrepreneuriat.

Pour cela, elle a créé un programme baptisé « Itinéraire Entrepreneuriat » qui mobilise des fonds et des compétences pour accompagner de jeunes diplômés dans la création de leur entreprise.

En 2016, la Fondation AgroParisTech a récompensé 20 étudiants dans le cadre de l'itinéraire « Entrepreneuriat » dans trois catégories : Créativité, Maturation et Entreprendre.

Mathias Gaillard et Valentin Pommier, co-fondateurs d'OXAO.

« *Avoir un soutien et une validation technique de la part de nos pairs à AgroParisTech a été une aide précieuse dans notre démarche entrepreneuriale. Au-delà de l'aide financière, le mécénat de compétences est une valeur inestimable lorsque l'on monte un projet. Aujourd'hui, OXAO poursuit sa progression avec confiance.* »

LE PARTENARIAT EN 2016

En cohérence avec son objectif de revitalisation des territoires ruraux, la Fondation Avril a souhaité faciliter la création d'entreprises innovantes à fort potentiel pour ses territoires en soutenant l'Itinéraire Entrepreneuriat d'Agroparistech. A ce titre, la Fondation Avril s'est engagée à hauteur de 2 000€ pour l'année 2016 et accompagne l'itinéraire en étant notamment membre du jury.

Le prix « Maturation »

Ouvert à tous dès la première année du cursus d'ingénieur, ce concours repose sur un « pitch » fait par les porteurs de projets. En 2016, le jury a notamment récompensé :

- **Matatie** (fabriquer des pâtisseries industrielles sans allergènes pour les enfants)
- **Spiris** (produire de la spiruline grâce à une technologie diminuant les besoins en eau et favorisant le stockage du CO_2).

Le prix « Créativité »

Ouvert à partir de la deuxième année du cursus d'ingénieur, les élèves peuvent, après passage devant ce deuxième jury, travailler pendant 6 mois à leur projet, tout en étant accompagnés par des experts choisis parfois parmi les bénévoles partenaires de l'initiative. En 2016, le jury a notamment récompensé :

- **Graff'Phyto** (produire un spray aérosol permettant de faire des graffitis en mousse végétale biodégradable)
- **Garde-Manger** (promouvoir les produits du terroir en vente directe grâce à une application mobile)
- **Panneaux photosynthétiques biomimétiques** (créer des systèmes basés sur la photosynthèse qui fourniront des molécules d'intérêt industriel et pharmaceutique).

Le prix « Entreprendre »

Ouvert à partir de la 3e année du cursus ingénieur, à l'issue de la phase de maturation, le Jury Entreprendre récompense et labellise les meilleurs projets prêts à entrer en phase d'incubation externe à la fin du cursus.

En 2016 , le jury a récompensé la start-up **OXAO** qui a pour objectif d'expertiser et de réhabiliter des milieux naturels dégradés pour compenser les impacts des aménageurs publics et privés.

Activités 2016

c. Projets Afrique

FONDS DE GARANTIE ZONE UEMOA

La Fondation Avril pilote la constitution d'un fonds de garantie bancaire pour les crédits de campagne destinés aux PME de la transformation agroalimentaire en Afrique.

La Fondation a réuni un comité de pilotage et un groupe de travail comprenant de nombreux acteurs financiers africains et français afin d'élaborer la création d'un fonds de garantie bancaire sur la zone UEMOA.

« Pour une entreprise comme la mienne, constituer un stock de soja dès la fin de la campagne est primordial. L'achat de ce stock nécessite beaucoup d'argent, j'ai des difficultés pour obtenir un crédit de campagne. Les banques hésitent à octroyer des crédits, elles ont du mal à évaluer les risques. » explique Marcel Ouedraogo, directeur de SIATOL, une usine de transformation de soja à Ouagadougou.

BILAN 2016

Les TPE agro-alimentaires africaines continuent à être aux prises avec des difficultés financières qui l'empêchent de réaliser leur potentiel. Or un changement d'échelle de ces TPE en PME, multiplierait les emplois dans la filière aval et contribuerait à répondre au besoin de création d'emplois industriels de l'Afrique et à développer et structurer la production de l'agriculture familiale en amont.

Garantir des prêts de campagne dans la zone UEMOA

Les structures locales de transformation agroalimentaire africaines ont des besoins élevés en fonds de roulement : préfinancement des récoltes, achat des récoltes au comptant, délai de règlement clients…

Or, les réseaux bancaires ont beaucoup de difficultés à évaluer les risques liés au financement de crédits de campagne : peu de visibilité sur les récoltes, le stockage, les conditions logistiques, le compte d'exploitation de l'entreprise…

Cet élément est un frein au développement économique des transformateurs de l'agroalimentaire. Dans l'incapacité de fidéliser les producteurs et de sécuriser les débouchés des exploitations familiales, les industriels doivent s'approvisionner auprès de commerçants urbains spéculant sur les prix.

Le fonds de garantie devant être créé cible donc des opérations bancaires court terme liées à des contrats d'achat des produits agricoles passés auprès des producteurs locaux (producteurs, organisations de producteurs, coopératives …) dans la zone Franc CFA d'Afrique de l'Ouest (zone UEMOA).

LES PERSPECTIVES 2017

Etude d'opportunité au Sénégal

L'Agence française de développement (AFD) financera une étude sur le financement court terme des PME de transformation agroalimentaire au Sénégal. Cette étude a pour objectif de valider les conclusions du Groupe de Travail.

Seront également précisées les modalités pratiques de mise en œuvre de ce fonds : localisation, taille, cible, services d'accompagnement à prévoir aux différents niveaux (structure de gestion du fonds, banques, bénéficiaires).

c. Projets Afrique

Activités 2016

FILIERE SOJA AU BURKINA FASO

La Fondation Avril a participé à 2 réunions publiques organisées par le Ministère de l'Agriculture du Burkina Faso, en septembre 2016, pour présenter le projet de développement et d'organisation locale de la filière Soja, pour l'alimentation humaine et animale.

«Nous voulons toucher les différents maillons de la chaîne de valeur. Le soja a beaucoup de possibilités. On peut produire du lait de soja, des tourteaux pour nourrir le bétail…on peut faire aussi de la viande de soja. Nous voulons accroître cette production en augmentant aussi bien les superficies que les rendements. Nous organisons les populations pour faire en sorte qu'elles puissent avoir des revenus substantiels », explique Jacob Ouedraogo, Ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques du Burkina Faso.

BILAN 2016

Depuis quelques années, l'association Agropol[1*] a développé une expertise au Burkina Faso sur la filière tournesol. En concertation avec la Fondation Avril, Agropol a réorienté son programme sur la filière soja. La Fondation Avril appuie depuis cette association dans la phase d'ingénierie du projet et la recherche de financements.

Un plan de développement de la filière Soja

La Fondation Avril a élaboré avec Agropol un plan de développement en filière de la culture du soja au Burkina Faso à destination de l'alimentation humaine et animale. Celui-ci repose sur le principe que c'est le marché local et donc les transformateurs de soja du Burkina Faso qui par leur demande auront une action sur le développement et l'organisation de la production agricole.

Actuellement deux réseaux de producteurs burkinabé de soja (réseaux Agropol et Siatol), bénéficient d'un accompagnement comprenant le conseil technique, l'appui à l'approvisionnement, la commercialisation et à l'organisation des producteurs. Ces deux réseaux sont les prémices du plan de structuration à l'échelle nationale de la filière soja.

Afin d'expliquer la démarche du projet, la Fondation a produit un film présentant l'enjeu de la structuration de la filière soja au Burkina Faso pour les besoins en protéines.

LES PERSPECTIVES 2017

Une convention tripartite avec le Ministère de l'Agriculture

Le plan de développement présenté par la Fondation et Agropol a abouti à un protocole d'accord signé en janvier 2017 avec le Ministère de l'Agriculture du Burkina Faso. Le soja a été reconnu par les autorités comme une filière stratégique capable d'améliorer la sécurité alimentaire et le revenu des producteurs issus de l'agriculture familiale.

Mise en place d'une plateforme de dialogue

Afin de favoriser le dialogue entre les producteurs et les industriels (unités de transformation soja) et en vue de promouvoir la contractualisation dans la filière, il sera créé une Association Filière Soja du Burkina Faso (AFS). Un fonds de développement dédié au soja au Burkina Faso sera adossé à cette AFS.

(*) : AGROPOL est une association loi 1901, créée en 1983 à l'initiative des organismes structurant la filière française des huiles et protéines végétales

c. Projets Afrique

Activités 2016

MARAICHAGE ET PERIMETRE IRRIGUE AU SENEGAL

L'association « Action Justice et Paix » (AJP) est née en 1972 suite à un appel de l'Abbé Pierre en faveur du Bengladesh. AJP est animé par une vingtaine de bénévoles des Côtes d'Armor.

AJP participe à différentes actions humanitaires dans le monde, son principal projet en 2016 étant celui de Nianing au Sénégal.

« Je suis très contente de voir les femmes travailler dans ce GIE. Ce GIE impulse une bonne dynamique à Nianing. Il donne les moyens à des gens qui veulent travailler de gagner leur vie alors que la pêche est de plus en plus difficile dans la région », explique Marie-Madeleine Cissé, la trésorière du GIE Nianing Développement, devant sa parcelle cultivée en oignons.

LE PARTENARIAT EN 2016

Depuis 2013, l'Association AJP accompagne dans une région rurale du Sénégal en déprise économique, un GIE de producteurs et de productrices dans la création d'un périmètre irrigué et d'une filière maraîchère destinée aux marchés locaux.

En mai 2016, dans le cadre d'un partenariat de deux ans avec AJP, la Fondation Avril a souhaité appuyer financièrement et techniquement le GIE dans la mise en place et la gestion de ce périmètre irrigué pour un montant de 50 000€.

Bilan : 5 hectares irrigués pour 50 producteurs

Afin d'assurer la réussite du projet, 3 missions locales ont été financées.

Une étude topographique et hydraulique réalisée durant l'été 2016 a permis d'évaluer la capacité de la retenue d'eau et les pertes liées à l'évaporation. A l'issue de cette étude, un réseau d'irrigation collectif a été installé afin de desservir 28 parcelles sur 5 hectares sur lesquels ont été installés 50 producteurs organisés en GIE.

Une assistance agronomique permanente a facilité l'apprentissage des femmes aux activités maraîchères. Enfin, une étude de marché a été menée pour accompagner le GIE dans sa réflexion sur la commercialisation groupée des productions.

Par ailleurs deux bénévoles de la Fondation se sont impliqués dans le projet afin d'apporter leur expertise technique et organisationnelle.

LES PERSPECTIVES 2017

Estimation prévisionnelle de la campagne

Pour la première campagne portant sur les 5 ha irrigués, les prévisions de récolte sont d'environ 64 t. d'oignons, 7 t. de tomates, 1 t. de piments et 1 t. de gombo. Soit un chiffre d'affaire approximatif de 16m FCFA (24 000€).

Renforcer le GIE pour une extension du périmètre

La priorité pour le GIE est de renforcer son autonomie tant sur l'aspect organisationnel que financier. En parallèle, l'aménagement du périmètre se poursuivra avec, en première approche, de l'arboriculture, une extension des parcelles maraîchères et une irrigation goutte-à-goutte pour rationaliser la gestion de l'eau.

c. Projets Afrique

Activités 2016

TECHDEV AU SENEGAL

Fondée en 1994, l'association TechDev a mis en place un Service d'Appui Technologique à Distance (SATD) tourné vers les PME / TPE africaines, et fonctionnant grâce à un réseau de bénévoles et de partenaires locaux dans 10 pays d'Afrique Sub-Saharienne.

TechDev est également le cofondateur du FADEV, un dispositif de financement participatif qui investit en capital développement à impact social dans des PME / TPE africaines.

« Notre démarche est d'accompagner des filières locales dans l'agro-transformation en utilisant des technologies simples existant au Sénégal et en s'appuyant sur le réseau d'expertise déjà actif dans le pays », explique Philippe Caniaux, ingénieur agronome et directeur opérationnel du projet d'essaimage.

LE PARTENARIAT EN 2016

Signé en septembre 2016 pour deux années, le partenariat entre la Fondation Avril et l'association Tech Dev a pour objectif l'essaimage au Sénégal du modèle « HUB-IIT » testé au Mali. Le montant engagé par la Fondation Avril est de 30 000€.

Le HUB-IIT Mali propose un appui technologique individualisé aux TPE de transformation agro-alimentaire dans un rayon de 50km autour de Bamako ainsi qu'un centre d'information et d'accueil géré par des conseillers ingénieurs. Le HUB s'appuie sur le Service d'Appui Technologique à Distance, basé à Paris, lorsque des dossiers nécessitent une expertise spécifique complémentaire.

Une mission exploratoire réalisée au Sénégal

Afin de préparer l'essaimage du HUB-IIT au Sénégal, un ingénieur agronome ayant notamment l'expérience des Centres d'appui technique aux industries agroalimentaires en France, a été recruté pour réaliser deux missions. La première, en octobre 2016, a permis d'identifier les filières agro-alimentaires prioritaires (fruits et légumes, céréales, oléagineux et produits de la pêche) ainsi que la ville à partir de laquelle les conseillers rayonneront pour prospecter et accompagner les entrepreneurs. C'est la ville de Thiès qui a été pressentie pour être le siège du HUB . Le centre couvrira un rayon de 170 km autour de Thiès dont Dakar et la zone côtière des Niayes.

L'objectif du HUB Sénégal est d'accompagner au terme de trois ans, 8 entreprises de l'agroalimentaire de taille moyenne, 80 micro et petites entreprises, 6 équipementiers et 20 GIE.

LES PERSPECTIVES 2017

Structure d'accueil et montage financier

Une seconde mission exploratoire, début 2017, permettra de déterminer la structure sénégalaise capable d'accueillir le dispositif HUB-IIT et de satisfaire aux exigences du cahier des charges.

c. Projets Afrique

Activités 2016

SENS AU BENIN

Fondée en 2008, la Société coopérative Sens a initié depuis 2009 au Bénin un programme d'entrepreneuriat qui a permis la création et l'accompagnement de plus de 40 entreprises solidaires (ES) évoluant principalement dans le secteur de l'agroalimentaire.

Ces entreprises ont créé près de 70 emplois permanents, fourni de l'activité à 210 prestataires et 108 commerciaux.

SENS accompagne les entrepreneurs sélectionnés en leur apportant conjointement du financement et de l'appui-conseil sur toutes les activités de l'entreprise.

«Je veux faire du village de Lahotan un exemple de réussite et mettre mes connaissances au service de ses agriculteurs tout en créant ma propre activité », explique Marcel Houido, ingénieur agronome qui met en place une ESSOR de services, formation et première transformation sur le soja, les produits maraîchers et le manioc.

LE PARTENARIAT EN 2016

Afin d'améliorer de la résilience de l'agriculture familiale, la Fondation Avril accompagne depuis novembre 2016 la Société coopérative Sens au Bénin pour un montant de 30 000€ dans une démarche innovante de structuration de filières.

ESSOR, le maillon fragile des filières

Dans le cadre de ce partenariat, Sens accompagne 12 entrepreneurs-test ESSOR (Entreprise Solidaire de Services aux Ruraux)» afin d'étudier la viabilité de cette nouvelle forme d'entreprise rurale pour, ensuite, en promouvoir l'essaimage au sein de filières structurées. L'ESSOR est une TPE située au cœur des villages qui fournit un accompagnement aux ménages agricoles sur le long terme à partir d'une activité pivot : stockage, commercialisation, appro/intrants, services mécanisés de production, récolte/post-récolte, primo-transformation.

Grâce à une structuration en filières, l'ESSOR facilite l'accès des agriculteurs aux marchés urbains. Le soja a été retenu comme une filière prioritaire étant donné son intérêt agro-écologique et nutritionnel qui contribue durablement à la sécurité alimentaire rurale et urbaine du Bénin.

12 entrepreneurs mobilisés dans 12 villages

Avec l'appui des réseaux de la Fupro, Sens a sélectionné les 12 futurs entrepreneurs au sein de 12 villages répartis dans trois départements du Bénin (Borgou, Collines et Zou). En 2016 également, les groupes de 15 producteurs « pilotes » par village amenés à travailler avec les ESSOR ont été choisis.

LES PERSPECTIVES 2017

Afin d'avoir une connaissance fine des zones d'intervention, un diagnostic de chaque village sera produit. Pendant 12 mois, un conseiller effectuera un suivi des entrepreneurs individuellement et par petits groupes.

Conception du programme d'essaimage des ESSOR

Après évaluation et modélisation des forces et faiblesses des ESSOR, Sens pourra concevoir un essaimage du modèle ESSOR. 15 TPE rurales de femmes seront associées par village pour la transformation du soja.

c. Projets Afrique

Activités 2016

OPTIMISATION VARIETALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Le Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) est un centre de recherche français qui, en partenariat avec les pays du Sud, produit des connaissances et diffuse des innovations pour accompagner leur développement agricole.

A cette fin, le Cirad anime et coordonne des Dispositifs en Partenariat (DP) qui rassemblent autour de thématiques de recherche commune, des centres de recherche du Nord et du Sud.

« En Afrique de l'Ouest, l'hétérogénéité des sols cultivés, l'extrême variabilité pluviométrique, l'accès réduit aux intrants, font qu'il existe une large diversité génétique des céréales et légumineuses cultivées ainsi que de leur microbiome symbiotique. Connaître et caractériser le potentiel adaptatif de cette diversité est un enjeu majeur de l'agroécologie pour améliorer la résilience et l'efficience d'utilisation de l'eau et des nutriments des systèmes de culture existants ou à inventer », explique Michel Eddi, PDG du Cirad.

LE PARTENARIAT EN 2016

Afin d'améliorer la résilience des agricultures familiales d'Afrique de l'Ouest par une approche agro-écologique associant céréales sèches et légumineuses, la Fondation Avril a signé avec le Cirad une convention de partenariat en décembre 2016 pour trois ans, d'un montant de 480 000 € sur un montant total de 1,5 M €. Ce programme, baptisé Oracle (Optimisation des rotations et associations céréales/légumineuses), s'appuiera sur les centres de recherche impliqués dans le Dispositif en Partenariat IAVAO (Innovation et Amélioration Variétale en Afrique de l'Ouest).

Les associations ou rotations de céréales-légumineuses offrent une réponse aux enjeux nutritionnels des populations par l'apport d'énergie et de protéines végétales. Elles répondent également aux défis de l'intensification écologique puisqu'elles permettent d'améliorer les rendements sans recours à des engrais azotés, de protéger les sols et d'en améliorer la fertilité à travers notamment la fixation symbiotique de l'azote par les légumineuses et, plus généralement, les actions biologiques des champignons et bactéries du sol spécifiques des variétés cultivées.

Les partenaires ont focalisé leurs actions, dans des zones à climat sahéliens, sur l'association sorgho/niébé au Nord du Burkina Faso, ainsi que sur la rotation mil/arachide dans la région de Niakhar dans l'Ouest du Sénégal :

- le sorgho et le mil, des céréales tolérantes à la sécheresse originaires d'Afrique.
- le niébé, originaire d'Afrique, et l'arachide, originaire d'Amérique du Sud, sont les principales légumineuses (en volume) en Afrique de l'Ouest.

LES PERSPECTIVES 2017

Les premiers comités de pilotage se tiendront en 2017 avec, parmi les grands chantiers :

- Diagnostic agronomique et socio-économique des systèmes
- Etudes des variabilités génétiques des plantes et micro-symbiotes
- Evaluation participative des combinaisons et pratiques culturales avec les paysans et leurs organisations via des plateformes d'innovation.

d. Etudes & Colloques

Activités 2016

ETUDE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE

La Fondation Avril a mené une étude avec l'IFOP pour mieux comprendre ce que les consommateurs attendaient de leur alimentation aujourd'hui. La synthèse de l'étude est disponible sur le site Internet de la Fondation Avril. Voici les trois enseignements principaux :

1. Pour le consommateur, l'alimentation reste très associée aux concepts de plaisir (plaisir, convivialité, partage, gastronomie…) et de santé. En revanche, les aspects environnementaux ou durables apparaissent de façon très secondaire.

2. Il existe des préoccupations liées à la santé et une idéalisation du circuit court (principalement pour des raisons de traçabilité) en réponse aux scandales qui ont concerné la chaîne alimentaire et plus globalement au contexte anxiogène qui suscite une certaine défiance à l'égard des industriels et de la grande distribution.

3. Une surabondance d'informations sur l'alimentation engendre deux types de réactions : certains consommateurs intègrent une partie de ces informations dans leurs pratiques alimentaires ; d'autres ont plutôt tendance à mettre le risque à distance, considérant qu'il est difficile de faire le tri parmi ces informations.

ETUDE CIRCUITS COURTS

La Fondation Avril a menée une étude en 2016 avec le cabinet d'étude GEM sur les circuits courts. Ces travaux portaient notamment sue les conditions qui doivent être réunies pour que ces circuits de distribution alternatifs puissent présenter une opportunité économique pour les producteurs agricoles.

A titre d'illustration, les principaux freins au développement des circuits courts rencontrés par les producteurs qui ont été recensés sont : les contraintes logistiques, la nécessité d'adaptation de la production agricole, les besoins de compétences nouvelles en commercialisation et en aménagement des points de ventes, le financement des investissements et la constitution de réseaux de producteurs pour compléter les offres.

Pour contribuer efficacement et durablement au développement des circuits courts, maximiser leur impact sur l'amélioration du revenu des producteurs, et aider notamment les petites et moyennes exploitations à pérenniser leur activité, la Fondation Avril a retenu deux grandes priorités d'action :
- Le financement des circuits courts.
- Le soutien à la structuration et à l'organisation des réseaux de circuits-courts (Plateforme numérique, organisation faîtière, formation,…)

Activités 2016

d. Etudes & Colloques

PROTEINES VEGETALES ET LEGUMINEUSES

La Fondation Avril a souhaité s'associer à l'Année Internationale des Légumineuses. A cette occasion, la Fondation Avril a noué un partenariat avec l'Esprit Sorcier pour la création d'un dossier pédagogique « Nourrir la planète ». La Fondation a tourné 3 émissions destinées au grand public sur les protéines végétales diffusées sur le site Internet de l'Esprit Sorcier, Campagnes TV (127 000 téléspectateurs cumulés) et sur la chaîne Youtube de la Fondation Avril.

Table ronde n°1 : La place des protéines dans les enjeux de demain

Jean-Michel Chardigny – Chargé de Mission, INRA
Ruth Charrondiere – Nutritionniste ,FAO
Laurent Rosso – Directeur, Terres Univia

Table ronde n°2 : Les protéines végétales dans l'assiette

Denis Chéreau - Directeur général, IMPROVE
Frédéric Terisson - Directeur, Nutrition & Nature
Pr. Patrick Tounian - Chef de service Nutrition et Gastroentérologie pédiatriques, APHP

Table -ronde n°3 Produire des légumineuses, un enjeu pour l'environnement

Arnaud Gauffier – Responsable du Programme Agriculture et Alimentation, WWF
Marie-Hélène Jeuffroy - Directrice de Recherche Agronomique, INRA
Benjamin Lammert – Agriculteur

ADAPTATION DE L'AGRICULTURE EN AFRIQUE

Lors de la COP21, la Fondation Avril a organisé un premier colloque sur le thème « Sol et Climat » au Grand Palais le 4 décembre 2015 en partenariat avec L'Esprit Sorcier. La Fondation a poursuivi cette démarche pédagogique dans le cadre de la COP22 en se focalisant sur l'Afrique du Nord et la zone sahélienne. Trois émissions ont été enregistrées le 9 novembre 2016, diffusées sur Campagnes TV en décembre 2016 et sont depuis disponibles sur la chaîne Youtube de la Fondation Avril.

Table ronde n°1 : Les sols africains, puits de carbone

Mohamed Badraoui - Directeur général, INRA Maroc
Emmanuel Torquebiau – Chercheur, CIRAD
Dominique Arrouays - INRA

Table ronde n°2 : Cultiver et améliorer la fertilité des sols africains

Tarik Choho - Président de OCP International
Godfrey Nzamujo - Directeur-fondateur du Centre Songhaï
Jean-Luc Chotte – Chercheur IRD.

Table ronde n°3 Résilience et adaptation de l'agriculture africaine

Jacob Ouedraogo - Ministre de l'Agriculture, Burkina Faso
Moussa Seck - Président du Panaac
Ahmed Ouayach - Président de la COMADER

d. Etudes & Colloques

Activités 2016

THESE NOUVELLES RELATIONS VILLES-CAMPAGNES

Dans le cadre de sa mission d'intérêt général en faveur de la dynamisation des territoires ruraux, la Fondation Avril soutient un projet de thèse dont l'objectif est d'identifier les nouvelles relations entre villes et campagnes.

La thèse se déroulera de septembre 2016 à 2019. Laetitia Verhaeghe sera encadrée par deux directeurs de thèse, Sabine Barles et Antoine Bres, de l'université Paris 1 Panthéon – Sorbonne.

Sur le plan de la recherche, il s'agit de caractériser ces nouveaux liens qui peuvent prendre la forme de dialogue, d'entente et/ou de partenariat.

Sur le plan de l'action territoriale, il s'agit d'offrir un cadre pour un dialogue équilibré entre les acteurs du territoire qui souhaitent créer des relations entre ville et campagnes.

COLLOQUE AGRICULTURE & NUMERIQUE EN AFRIQUE

La Fondation a organisé le 28 novembre 2016 un colloque portant sur le thème de l'utilisation du numérique pour l'agriculture en Afrique, en particulier en comparaison aux outils numériques qui se développent dans les pays les plus industrialisés autour de l'agriculture de précision. Les échanges ont mis en avant les spécificités des outils numériques agricoles africains, adaptés aux conditions et contraintes locales, ainsi que la difficulté de diffuser de bonnes expériences pilotes à plus grande échelle.

Panorama de l'agriculture numérique en Europe et aux Etats-Unis, à travers la présentation par Luc Ozanne - Directeur d'investissement chez Sofiprotéol, d'une étude réalisée conjointement avec le cabinet Bearing Point sur le sujet des stratégies numériques des grands acteurs du secteur.

Présentation sur les utilisations du numérique pour l'agriculture africaine
Augustin de Vitry - Chargé de mission à la Fondation Avril, largement centrée sur les plateformes utilisant le téléphone mobile.

Table ronde sur les outils numériques agricoles en Afrique
Jean-Luc François - Directeur du département « Agriculture, développement rural et biodiversité » à l'AFD,
Pierre Jacquemot - Président du GRET, ancien ambassadeur de France et maître de conférences à Sciences Po Paris,
Ralph Ankri - Directeur du département « OMEA for local & collaborative innovation » chez Orange Labs,
Luc Ozanne - Directeur d'investissement chez Sofiprotéol.

Comptes 2016

Rapport du Commissaire aux Comptes

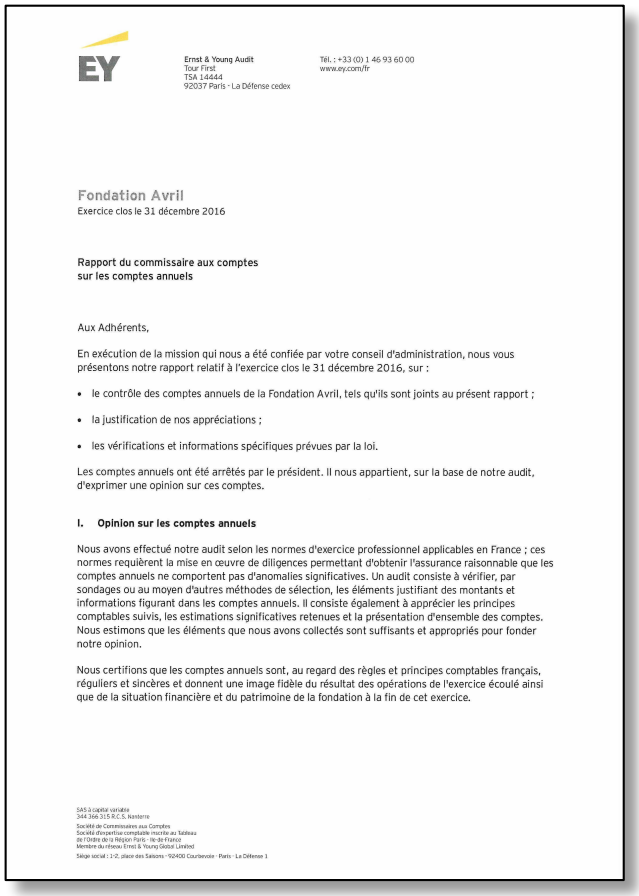

Ernst & Young Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris - La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Fondation Avril
Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation Avril, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

SAS à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre
Société de Commissaires aux Comptes
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris - Ile-de-France
Membre du réseau Ernst & Young Global Limited
Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris - La Défense 1

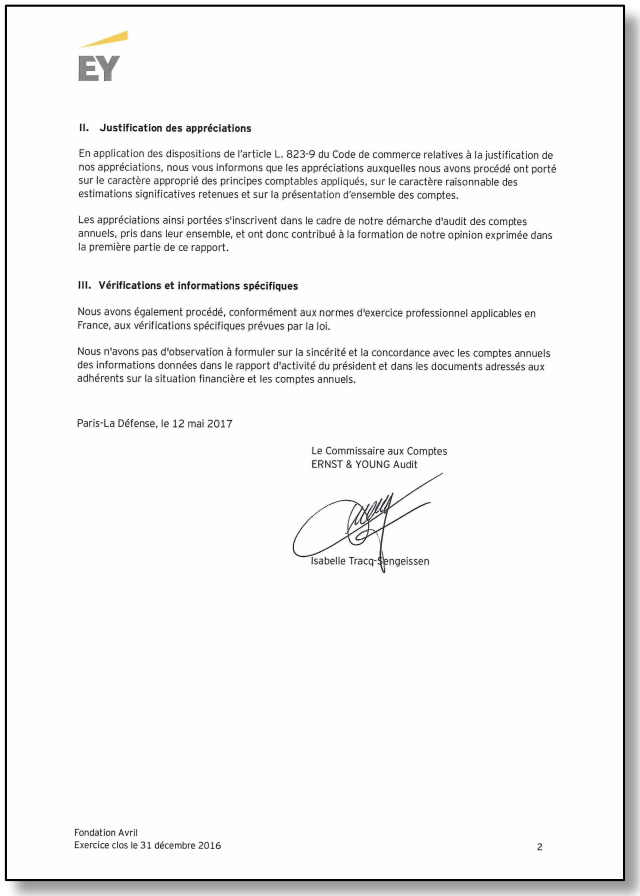

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du président et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris-La Défense, le 12 mai 2017

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Isabelle Tracq-Sengeissen

Comptes 2016

Bilan 2016

FONDATION AVRIL **BILAN - ACTIF**

Euros	31/12/2016			31/12/2015
	Brut	Amort/Dépr	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, logiciels et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	81 937	22 325	59 612	70 293
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	91 461 183		91 461 183	49 136 334
Créances rattachées à des participations				
T. I. A. P.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	521 035		521 035	509 819
TOTAL (I)	**92 064 156**	**22 325**	**92 041 830**	**49 716 447**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	45 745		45 745	23 099
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 227 510		1 227 510	898 846
Charges constatées d'avance	5 036		5 036	33
TOTAL (II)	**1 278 291**		**1 278 291**	**921 978**
Primes de remboursement des emprunts (III)				
Ecarts de conversion Actif (IV)				
TOTAL GENERAL (I à IV)	**93 342 447**	**22 325**	**93 320 121**	**50 638 425**

Comptes 2016

Bilan 2016

FONDATION AVRIL **BILAN - PASSIF**

Euros	31/12/2016 Net	31/12/2015 Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres	**92 002 993**	**49 786 282**
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 500 725	1 500 725
Ecarts de réévaluation		
Réserves	90 610 405	48 135 609
Réport à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	**(108 138)**	**149 948**
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**92 002 993**	**49 786 282**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 434	124 067
Dettes fiscales et sociales	84 177	34 810
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 107 517	693 266
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	**1 317 128**	**852 143**
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	**93 320 121**	**50 638 425**

Comptes 2016

Résultat 2016

FONDATION AVRIL

Euros	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises et de produits fabriqués		
Prestations de services		
Production stockée		
Production immobilisée		
Cotisations		
Subventions d'exploitation		4 754
Dons, legs et donations	309 000	20 000
Autres produits	3	15 000
Reprises sur provisions, dépréciations (et amort.) et transferts de charges	3 359	
Total des produits d'exploitation (I)	**312 362**	**39 754**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises, de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock (marchandises, matières premières, approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	411 191	161 806
Impôts, taxes et versements assimilés	6 220	347
Salaires et traitements	228 079	63 013
Charges sociales	105 550	28 198
Dotations aux amortissements sur immobilisations	15 210	7 209
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant		
Dotations aux provisions		
Autres charges	867 096	841 000
Total des charges d'exploitation (II)	1 633 346	1 101 573
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(1 320 984)	(1 061 819)
QUOTE-PARTS DE RESULTAT sur OP. FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 200 000	1 200 000
Prod. des autres valeurs mobil. et créances de l'act. Immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	12 868	11 766
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobil. de placement		
Total des produits financiers (V)	1 212 868	1 211 766
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobil. de placement		
Total des charges financières (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	1 212 868	1 211 766
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(108 116)	149 948

Comptes 2016

Résultat 2016

FONDATION AVRIL **(suite)**

Euros	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	570	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	570	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	592	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	592	
RESULTAT EXCEPTIONNEL VII - VIII)	(22)	
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
RESULTAT NET	**(108 138)**	**149 948**
Total des produits	1 525 800	1 251 521
Total des charges	1 633 938	1 101 573

Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture ne s'est produit.

GLOSSAIRE

FOP : Fédération des producteurs d'Oléo-Protéagineux

FIDOP : Fonds Interprofessionnel de Développement des Oléo-Protéagineux

I&P : Investisseurs et Partenaires

CCAS : Conseil Communal d'Action Social

BA : Banques Alimentaires

ADIE : Association pour le Droit à l'Innovation Economique

CIS : Contrat à Impact Social

UEMOA : Union Economique et Monétaire de l'Ouest Africain

FUPRO : Fédération des Unions de Producteurs

COMADER : Confédération Marocaine de l'Agriculture et du Développement Rural

Productrice maraîchère à Nianing, Sénégal – © Alain Mirot

FONDATION • AVRIL
Au cœur des ruralités
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Bureaux : 39, rue de Courcelles • 75008 Paris • France • Tél : +33 (0)1 40 69 48 58
Siège Social : 11-13, rue de Monceau • 75008 Paris Cedex 08 • France
Siret 813 125 135 000 18
fondationavril.org